

Sommaire du contenu

Le château de cartes financier s'écroule : répercussions sur le Canada. Wall Street semble au cœur de sa pire crise financière depuis la Crise de 1929. Il y a eu beaucoup d'alternances, de fortes expansions et de récessions au cours des dernières années, mais celle-ci est d'une amplitude différente, car elle combine l'écroulement du marché des valeurs mobilières et des valeurs des logements, et pourrait avoir une incidence à l'échelle internationale. L'industrie financière canadienne est mieux protégée grâce aux organismes publics comme la Société canadienne d'hypothèques et de logement; toutefois, notre économie demeure très vulnérable. Cet article traite de quelques-unes de ces répercussions.

Perspectives économiques canadiennes.

Cet article présente les plus récentes prévisions économiques accessibles publiquement pour l'économie canadienne, fournies surtout par les grandes banques. Les prévisions relatives à la croissance économique ont été revues considérablement à la baisse en raison des récents développements, et les prévisions inflationnistes ont été revues à la hausse. Il est impossible d'établir des prévisions fiables à l'échelle provinciale en raison du nombre insuffisant de prévisions économiques provinciales à jour.

Ralentissement de la croissance de l'emploi : les plus importantes pertes d'emploi depuis 1991. L'économie canadienne imprévisible et les pertes d'emploi dans le secteur manufacturier sont à l'origine d'une dépression majeure dans les statistiques relatives à la population active. La croissance de l'emploi s'est effectivement arrêtée après février cette année et en juillet l'on a constaté la plus importante chute de l'emploi depuis 1991.

La croissance de l'emploi a été surtout soutenue par le secteur de la construction, qui peut être de nature très cyclique. On prévoit une augmentation du taux de chômage au cours des prochains mois.

L'inflation atteint un sommet en plus de quatre ans. En juillet, les prix à la consommation se sont accrus de 3,4 %, en raison des hausses marquées du prix de l'essence, du gaz naturel et du mazout de même que des coûts plus élevés pour les aliments et les paiements d'intérêt hypothécaire. Les augmentations du prix du carburant ainsi qu'un refroidissement du marché du logement dans l'Ouest ont modifié le paysage inflationniste d'un bout à l'autre du Canada et les provinces atlantiques connaissent maintenant les taux d'inflation les plus élevés. Les prix à la consommation devraient demeurer élevés au cours de la prochaine année et les prévisionnistes prévoient que l'inflation s'établira à une moyenne d'environ 2,7 % cette année et la suivante.

Le ralentissement de l'économie érode les augmentations de salaires. En dépit de l'augmentation de l'inflation, le ralentissement de l'économie canadienne érode les récentes augmentations salariales obtenues dans le cadre des règlements, particulièrement celles négociés dans le secteur manufacturier du centre du Canada. Les augmentations du salaire de base obtenues dans le cadre des grands règlements ont chuté jusqu'à une moyenne de 2,4 % au cours du deuxième trimestre de 2008, en baisse par rapport à 3,4 % au cours du premier trimestre. Les travailleurs du secteur public qui ont obtenu des augmentations moyennes de 3,3 % ont connu une situation plus reluisante que celle des travailleurs du secteur privé, qui ont obtenu des ajustements du salaire de base moyen de 1,7 %.

Prochaine parution : Décembre 2008

Le *Climat économique pour les négociations* est publié sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

LE CLIMAT ÉCONOMIQUE

pour LES NÉGOCIATIONS

Le château de cartes financier s'écroule : répercussions sur le Canada

Les grands piliers du système financier américain s'écroulent et entraînent avec eux plus de deux décennies de foi envers la magie illimitée des marchés pour favoriser la croissance économique et la prospérité.

D'autres périodes de prospérité et d'expansion ont ponctué les dernières années : la période de prospérité des entreprises point-com qui ont émergé en 2001, l'effondrement du marché immobilier au début des années 1990, le lundi noir de 1987, l'écroulement du marché du logement au début des années 1980 ainsi que nombre d'autres récessions à l'échelle régionale.

Les modèles de cumul de richesse rapide sont une composante inhérente et séduisante de notre système capitaliste. À petite échelle, ils sont relativement inoffensifs sauf pour les personnes directement touchées. C'est quand ils prennent des proportions hors de contrôle et qu'ils s'écroulent inévitablement qu'ils provoquent des dommages collatéraux répandus chez les observateurs innocents en marge de l'économie.

Le crash actuel sera d'une importance différente de celle des autres récessions parce qu'il comporte l'écroulement du marché des actions et de la valeur des logements. Les répercussions économiques de la chute du prix des logements ont tendance à être deux fois plus graves et durer deux fois plus longtemps que la récession du marché boursier selon l'étude réalisée par le FMI¹.

La présente expansion et l'essoufflement sont de portée beaucoup plus internationale. Bien que l'épicentre de cette tempête dans l'industrie financière sévisse à Wall Street, peu de places boursières dans le monde réussiront à échapper aux répercussions.

Un grand nombre des mêmes facteurs qui ont alimenté l'expansion du marché immobilier et boursier aux États-Unis ont exercé une pression à la hausse sur les prix du logement et du marché boursier dans la plupart des autres pays, dans certains cas à des niveaux encore plus élevés qu'aux États-Unis.

Ces richesses qui ont été créées sous la forme de salaires de milliards de dollars pour les gestionnaires de fonds de couverture, des prix gonflés de l'immobilier et de l'escalade des profits des entreprises semblent peut-être être sorties de nulle part. Toutefois, en réalité, elles ont pris pied sur le prix des logements gonflé par des attentes erronées et maintenant aux prises avec un service de la dette écrasant.

Les travailleurs, les contribuables et les retraités qui devront en payer le prix ne tireront que peu d'avantage de cette période d'excès et d'inégalité croissante dans notre système économique. L'importante croissance de l'emploi a contribué à réduire la pauvreté, mais n'a que très peu fait à l'enseigne des véritables gains salariaux ou de la croissance fondamentale de la productivité. Les marchés de biens, de capitaux et du travail de plus en plus mondialisés ont permis aux sociétés de siphonner leurs parts de travailleurs, et de restreindre la capacité des gouvernements de réglementer, de fournir des services ou d'imposer l'intérêt public.

Ce crash ne devrait surprendre aucun observateur avisé. Voilà environ trois ans, la présente publication prévoyait que le marché du logement provoquerait un repli économique aux États-Unis et un ralentissement au Canada. Le magazine *The Economist* a pendant longtemps mis en garde contre les conséquences d'un éclatement de la bulle du logement.

Ce qui a été surprenant est de constater qu'une façade de forte croissance économique a pu être aussi longtemps soutenue par un réseau de produits dérivés et d'instruments financiers complexes de plus en plus entremêlés et fragilisés.

Nous prenons plaisir à simplifier les choses en trouvant des causes uniques et en apposant des étiquettes; toutefois, la présente crise est la résultante de beaucoup plus qu'un simple scandale du marché du prêt hypothécaire à risque ou d'un échec de la réglementation du secteur du placement ou du prêt hypothécaire.

¹ « When Bubbles Burst », chapitre 2 de *Perspectives de l'économie mondiale*, FMI, avril 2003.

Les importantes réductions dans les impôts, particulièrement celles appliquées aux gains en capital, l'impôt élevé sur le revenu des particuliers et des sociétés ont non seulement encouragé une spéculation excessive et des placements à court terme, mais elles ont aussi limité le flux des recettes nécessaires au financement de l'infrastructure publique et des services.

Bien que ce marasme s'explique par un certain nombre de causes, la plupart des conséquences restent à venir.

Les marchés financier et du logement du Canada sont en meilleure position qu'aux États-Unis pour un certain nombre de raisons.

Nous n'avons pas eu la même exposition à des prêts hypothécaires à risque à fort effet de levier comme aux États-Unis et une plus grande part de nos prêts hypothécaires sont fournis par nos banques relativement stables.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement, publique (et rentable), a assuré une plus grande stabilité à notre marché du logement. Ses homologues américaines, Fannie Mae et Freddie Mac, ont été privatisées, ce qui a contribué à alimenter le fiasco des prêts hypothécaires à risque et n'ont que récemment été reprises à un coût faramineux pour les contribuables américains.

Les grandes banques canadiennes ont repris la plupart de nos importantes sociétés de services financiers indépendantes à la fin des années 1980, nous ne connaissons donc pas les mêmes échecs des banques de placements (y compris Bear Sterns, Lehman Brothers et Merrill Lynch à ce jour) qui ont bousculé les États-Unis.

En revanche, le Canada est bien loin d'être immunisé. Le prix moyen de vente d'une maison a doublé depuis 1996, ce qui dépasse de loin l'augmentation de 28 % de l'indice global des prix à la consommation au cours de cette période. Le prix élevé des ressources et des produits de base a contribué à maintenir en lice l'économie canadienne et les marchés boursiers; toutefois, ils ont un cycle d'expansion et de ralentissement bien à eux qui semble prêt pour une récession.

Il est difficile de prévoir l'amplitude de l'incidence qu'aura cette situation sur les travailleurs canadiens. Parfois, un ralentissement aux États-Unis entraîne des répercussions accrues au Canada en raison de notre exposition élevée attribuable aux exportations; dans d'autres circonstances, nous sommes en quelque sorte isolés.

Beaucoup dépend de la direction empruntée par le prix mondial des ressources et des produits de base et de la nature des réponses politiques au nord et au sud de la frontière.

Nous pouvons prévoir les répercussions suivantes même si nous n'en connaissons pas l'amplitude :

- Les ménages n'auront pas beaucoup de répit en ce qui a trait aux taux d'intérêts et hypothécaires même si la Banque du Canada baisse ses taux parce que les banques et autres prêteurs augmenteront leurs marges d'intérêt pour compenser les pertes dans l'industrie financière.
- Les banques et les prêteurs de plus en plus frileux face aux risques compliqueront l'accès aux prêts d'autres façons, ce qui entraînera un resserrement du crédit.
- Le prix des maisons continuera de chuter. La diminution moyenne du prix des maisons après un ralentissement du prix du logement est de 30 % selon le FMI. Le prix des maisons a chuté d'une moyenne de 19 % jusqu'à maintenant aux États-Unis et de 5 % au Canada. Il continuera de chuter dans les deux pays et ailleurs.
- La diminution du prix des maisons entraînera un ralentissement dans l'industrie de la construction et dans les industries connexes comme le secteur des fournitures et accessoires d'ameublement de maison et des biens durables responsables de la plupart des gains d'emploi récents.
- L'évaporation de la valeur nette du logement des ménages exercera également une pression sur d'autres dépenses, que bon nombre de familles ont couvertes en utilisant des marges de crédit fondées sur la valeur de leur maison. Cela contribuera encore davantage au ralentissement économique.

Le ralentissement se poursuivra bien au-delà du secteur du logement, notamment :

- d'autres pertes d'emploi, en particulier dans les secteurs manufacturier, de l'exportation et de la consommation attribuables à la fois au ralentissement des exportations et de la demande domestique;
- de plus faibles rendements et éventuellement des pertes globales touchant le marché boursier, les placements individuels et ceux des caisses de retraite;

- une plus faible croissance et éventuellement un déclin des revenus du gouvernement. Pour les gouvernements du Canada qui se méfient du déficit, cette situation entraînera des réductions dans les dépenses publiques et les services. L'incidence se fera le plus sentir en Ontario, au Québec et dans les autres provinces dont l'économie est étroitement liée à l'économie américaine. Les réductions seront au départ surtout pratiquées sur ce qui est perçu comme les services publics secondaires;
- pression accrue pour l'impartition, la privatisation et la participation à des PPP (partenariats public/privé) dans le but de réduire les coûts les plus visibles du gouvernement et d'offrir aux investisseurs privés des possibilités d'affaires rentables.

Les inconnus de l'équation sont les prix du pétrole et du gaz. Certains prévoient des prix aussi élevés que 200 \$ le baril de pétrole; d'autres s'attendent à un ralentissement de l'économie entraînant dans son sillon une baisse des prix. Toutefois, il est peu probable que le prix diminue bien en deçà des 50 \$ auquel il était en dollars indexés pendant les deux décennies de 1985 jusqu'à 2005. La tendance à plus long terme est haussière.

Les prix élevés du pétrole et des produits de base ont provoqué une expansion de l'économie canadienne et une augmentation des revenus du gouvernement; toutefois, ils ont aussi augmenté les coûts dans tous les secteurs, en particulier le secteur de l'alimentation. Ils ont exercé une pression à la hausse sur la valeur du dollar canadien ce qui a nui à nos autres activités d'exportation.

Peut-on déceler un faisceau de lumière dans un portrait économique aussi sombre? Peut-être, mais il devra être provoqué par le public.

Aux États-Unis, la mauvaise gestion économique du gouvernement Bush semble prête pour être remplacée par une administration démocratique qui comprend l'importance d'une gestion saine de l'économie.

Au Canada, l'exemple de ces fiascos du marché libre peut avoir ralenti la volonté du gouvernement conservateur de privatiser et de déréglementer encore davantage l'économie, mais il ne changera pas leur orientation idéologique fondamentale. Toutefois, il est susceptible de changer les politiques d'autres gouvernements. Si tel n'est pas le cas, il incombera aux électeurs d'opter plutôt pour changer leur gouvernement.

Perspectives économiques canadiennes

Le tableau suivant présente une moyenne des plus récentes prévisions économiques publiques pour l'économie canadienne, fournie surtout par les grandes banques.

Les prévisions incluses dans ces moyennes ont été publiées entre juillet et septembre 2008. Des prévisions à jour devraient être plus exactes puisqu'elles tiendront compte des plus récents développements économiques.

Malheureusement, les prévisions provinciales à jour n'étaient pas disponibles en quantité suffisante pour dresser un portrait fiable pour l'instant.

Il convient d'interpréter ces prévisions avec circonspection et jugement. Les prévisionnistes des banques privées ou du gouvernement se montrent tout naturellement prudents et réticents à prévoir des périodes de récession économique.

Dans la plupart des cas, il est très difficile de prédire avec exactitude les moments où se produisent les revirements de situation.

À la lumière des récents développements, ces prévisions de l'économie sous-jacente risquent d'être un peu trop optimistes. Toutefois, l'élection fédérale pourrait retarder l'annonce d'autres mises à pied et, grâce à ses dépenses directes d'environ 270 millions de dollars, offrir une période d'expansion temporaire de l'emploi.

Voici ce qui en est des indicateurs majeurs :

- Le PIB canadien (production économique) devrait s'accroître en moyenne entre 0,5 % et 1 % pour l'année 2008, et présenter une période de récupération lente et prolongée dans les prochaines années.
- Il est probable que l'élection fédérale retarde les pertes d'emploi majeures après la mi-octobre. Les résultats annuels en ce qui concerne la croissance de l'emploi et les taux de chômage devraient être presque égaux sinon légèrement inférieurs aux moyennes rapportées ci-dessous.
- Il est difficile de prévoir l'inflation en raison des fluctuations constantes du prix du pétrole et d'autres biens. La moyenne nationale se situera probablement entre 2,5 % et 3 % pour 2008.

Perspectives économiques canadiennes			
<i>Taux de croissance annuels (si non indiqué)</i>	2007	2008	2009
Croissance de l'économie			
PIB réel	2,7%	1,1%	2,0%
- Dépenses de consommation	4,5%	3,9%	2,9%
- Investment des entreprises	3,4%	3,3%	4,2%
- Dépenses gouvernementales	3,7%	4,2%	3,0%
Marché du travail			
Croissance de l'emploi	2,3%	1,5%	0,8%
Taux de chômage	6,0%	6,2%	6,4%
Croissance de la productivité	0,4%	-0,4%	1,1%
Inflation et autres indicateurs			
Inflation - Indice des prix à la consommation	2,2%	2,6%	2,7%
Profits des sociétés avant taxes	3,3%	3,8%	2,1%
Revenu personnel réel disponible	3,7%	3,4%	2,3%
Taux d'épargne personnel	2,7%	2,5%	1,8%
Logement début (000s)	229	215	185
Taux d'intérêt et de change			
Court terme 3 mois – Bond du trésor	4,15%	2,43%	3,09%
Long terme 10 ans – Bon	4,28%	3,62%	3,92%
Taux de change \$ EU/\$C	93,04 ¢	96,65 ¢	96,37¢
Moyenne consensuelle basée sur les plus récentes prévisions de différents pronostiqueurs au 16 septembre 2008.			

Ralentissement de la croissance de l'emploi : les plus importantes pertes d'emploi depuis 1991

L'économie canadienne imprévisible et les pertes d'emploi du secteur manufacturier sont à l'origine d'une dépression majeure dans les statistiques relatives à la main-d'œuvre de Statistique Canada.

Effectivement, après février de l'année en cours, la croissance de l'emploi a ralenti et a entraîné une perte globale d'emplois au cours de l'été. L'Enquête sur la population active rapporte 55 000 emplois de moins en juillet, la plus importante chute depuis 1991.

On a constaté un faible gain d'emploi en août; toutefois, les fermetures d'usines, les mises à pied et le ralentissement de l'économie laissent présager d'autres pertes d'emplois dans les mois suivant l'élection fédérale.

Au cours des huit premiers mois de l'année, l'économie canadienne s'est seulement adjoint 87 000 nouveaux emplois ou une moyenne de 11 000 emplois par mois, comparativement à une augmentation moyenne de plus de 24 000 emplois par mois au cours de la dernière décennie.

La croissance de l'emploi a surtout été soutenue par le secteur de la construction qui a lui seul a contribué à créer 86 000 nouveaux emplois cette année. Bien que la construction dans le secteur primaire soit responsable d'une partie de cette croissance, bon nombre d'emplois seront perdus lorsqu'il y aura un ralentissement de la construction immobilière.

Dans le secteur de la construction, l'emploi s'est accru et représente 7,3 % du nombre total d'emplois au Canada – ce qui est considérablement supérieur à sa part moyenne de 6 % au cours des 30 dernières années. Une simple chute de l'emploi dans ce secteur à un niveau inférieur à sa part moyenne signifierait la perte de plus de 200 000 emplois.

Cette année, 14 000 autres emplois ont été perdus dans le secteur manufacturier, ce qui porte le nombre total de pertes d'emplois dans ce secteur à plus de 315 000 depuis 2002.

Dans les principaux secteurs couverts par le SCFP :

- l'emploi dans le domaine des services publics s'est accru à un rythme soutenu, réalisant un gain de 20 000 emplois entre décembre et août (+14,2 %).
- on rapporte cette année la perte de 56 000 emplois dans les services aux entreprises et les services liés aux bâtiments et d'autres services de soutien (y compris de services de nettoyage) (-7,9 %).
- le secteur des soins de santé et d'aide sociale continue de s'accroître, quoique plus lentement, mais connaît tout de même une augmentation de 12 200 emplois depuis décembre (+0,7 %).

- la situation de l'emploi dans le secteur de l'éducation est semblable à ce qu'elle était en décembre dernier.
- dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, l'emploi a chuté de 38 000 (-4,7 %).
- dans le secteur des services communautaires et autres, l'emploi a connu une hausse de 6 200 (+0,8 %).
- 15 500 nouveaux emplois ont été créés en administration publique (1,7 %).

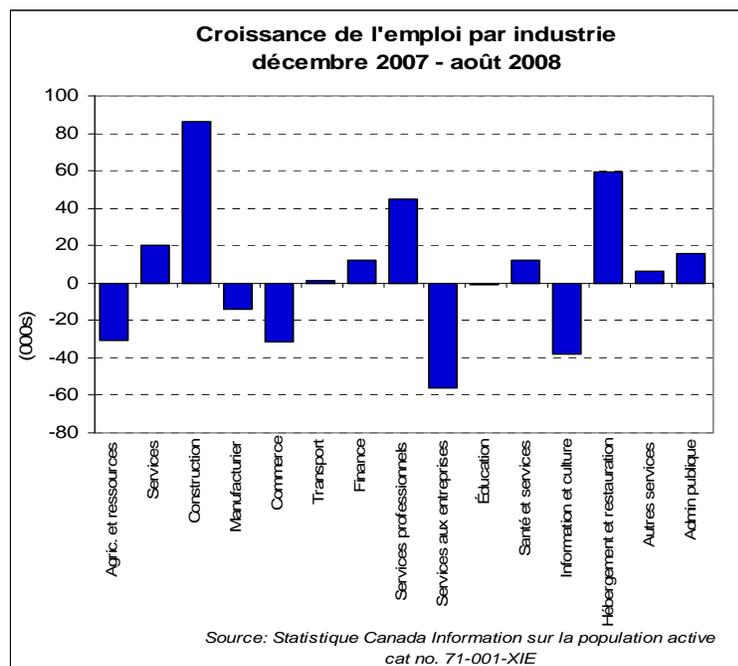
La croissance de l'emploi en Alberta a considérablement ralenti par rapport à son niveau élevé des dernières années; néanmoins, la province continue de présenter le plus faible taux de chômage au pays.

Parmi les nouveaux emplois créés cette année, 60 % (+52 000) ont été créés en Ontario, et cette augmentation est entièrement attribuable au secteur de la construction, du logement et de l'alimentation.

Trente-deux mille nouveaux emplois ont été créés en Colombie-Britannique depuis le début de l'année, la plupart dans le secteur de la construction, des services communautaires et autres.

On estime que le Québec aurait connu une perte de 25 000 emplois depuis le début de l'année. Ces pertes sont réparties entre les secteurs de l'agriculture, du commerce, de l'éducation, des services professionnels et autres.

En dépit de la faible croissance de l'emploi, le taux de chômage canadien est demeuré relativement bas. Il ne faudra que quelques mois pour que les pertes d'emploi entraînent des taux de chômage beaucoup plus élevés en raison du ralentissement de la croissance de la population active.



L'inflation atteint un sommet en plus quatre ans

Le coût de vie au Canada a atteint son niveau le plus élevé en quatre ans, les prix à la consommation étant en hausse de 3,4 % comparativement à juillet 2007.

Les hausses marquées du prix de l'essence, du gaz naturel et de l'huile de chauffage jumelées à des coûts considérablement plus élevés pour l'alimentation et le paiement de l'intérêt hypothécaire ont exercé une pression à la hausse sur l'indice des prix à la consommation (IPC).

L'augmentation de 3,4 % de juillet était considérablement supérieure à l'augmentation moyenne de 2,3 % des prix à la consommation enregistrée jusqu'à maintenant cette année. Cette augmentation est d'autant plus dramatique étant donné que la réduction du taux de la TPS en janvier et l'augmentation de la valeur du dollar canadien au cours de l'année précédente auraient dû réduire d'environ un point de pourcentage l'augmentation de l'IPC. Les consommateurs canadiens ne peuvent compter sur ces facteurs pour se protéger des prochaines hausses de prix.

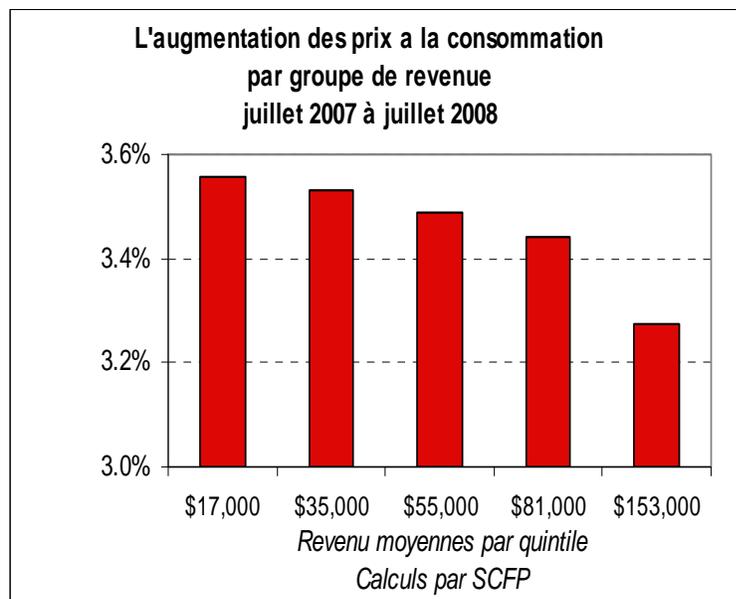
Les prix moyens à la consommation devraient demeurer élevés au cours de la prochaine année et les prévisionnistes s'attendent à un taux d'inflation moyen d'environ 2,7 % pour cette année et pour 2009.

Les augmentations de prix de la dernière année ont été particulièrement élevées en ce qui a trait aux secteurs de dépenses majeures suivants :

Mazout et autres carburants : 49,4 %

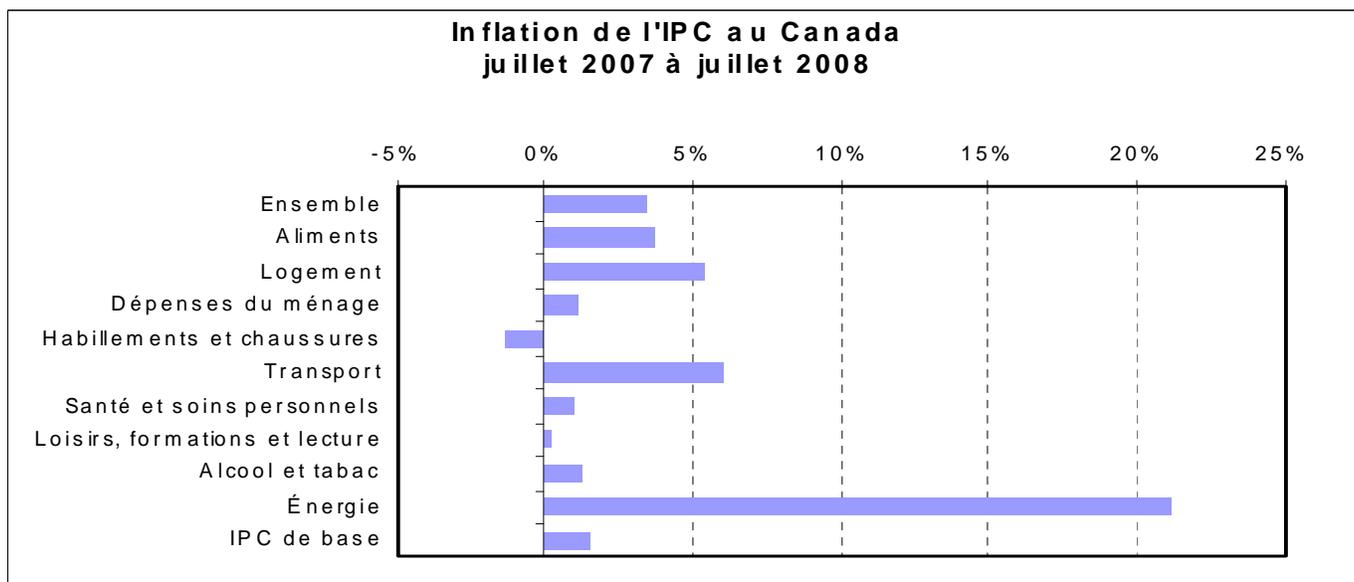
- Essence : 28,6 %
- Gaz naturel : 25 %
- Coût de l'intérêt hypothécaire : 8,5 %

Au cours de la dernière année, le coût du transport aérien s'est accru d'environ 14 % alors que les tarifs appliqués pour le transport public en milieu urbain a connu une hausse moyenne de 5 %.



Le coût des aliments, qui représente environ 17 % du budget moyen d'un ménage est en hausse de 3,7 % comparativement à l'année précédente. Cette augmentation comprend une augmentation moyenne de 17 % du coût des matières grasses et huiles et dans le prix des premières nécessités comme la farine, le grain et d'autres céréales.

Les réductions des prix des véhicules à passagers (-8,9 %) et l'équipement informatique (-12 %) ont contribué à empêcher d'autres hausses de l'indice des prix à la consommation.



Les récentes hausses du prix à la consommation ont surtout touché les ménages à faible et à moyen revenu, qui doivent consacrer une part relativement plus importante de leurs revenus aux premières nécessités telles les aliments, le logement, le chauffage et le transport.

Les augmentations du coût de la vie des deux fourchettes de revenu inférieures – les personnes gagnant moins d'environ 42 000 \$ par année – étaient près de 10 % supérieures à l'augmentation qu'ont connue les ménages appartenant au groupe des 20 % touchant les revenus les plus élevés au Canada.

Après neuf années d'augmentation soutenue des prix du logement, le marché immobilier canadien s'est finalement calmé de façon notable même si la bulle ne s'est pas encore entièrement dégonflée.

Les prix des nouveaux logements (qui sont utilisés pour le calcul de l'indice des prix à la consommation) se sont accrus uniquement de 2,7 % en juillet comparativement à l'année précédente. Il s'agit du taux d'augmentation le plus faible depuis 2001.

Le prix des maisons du marché de la revente, qui représentent trois quarts de toutes les maisons vendues, présente un scénario tout à fait différent. Le prix moyen des maisons existantes vendues a chuté de 5,1 % en août comparativement à l'année précédente. L'Association canadienne de l'immeuble prévoyait en début d'année que le prix des maisons connaîtrait une augmentation moyenne de 5,3 % cette année.

Bien que le prix de revente des maisons n'influe pas directement sur le calcul de l'indice des prix à la consommation au Canada, il exerce quand même une influence majeure sur le coût de vie global.

Augmentation de prix par province

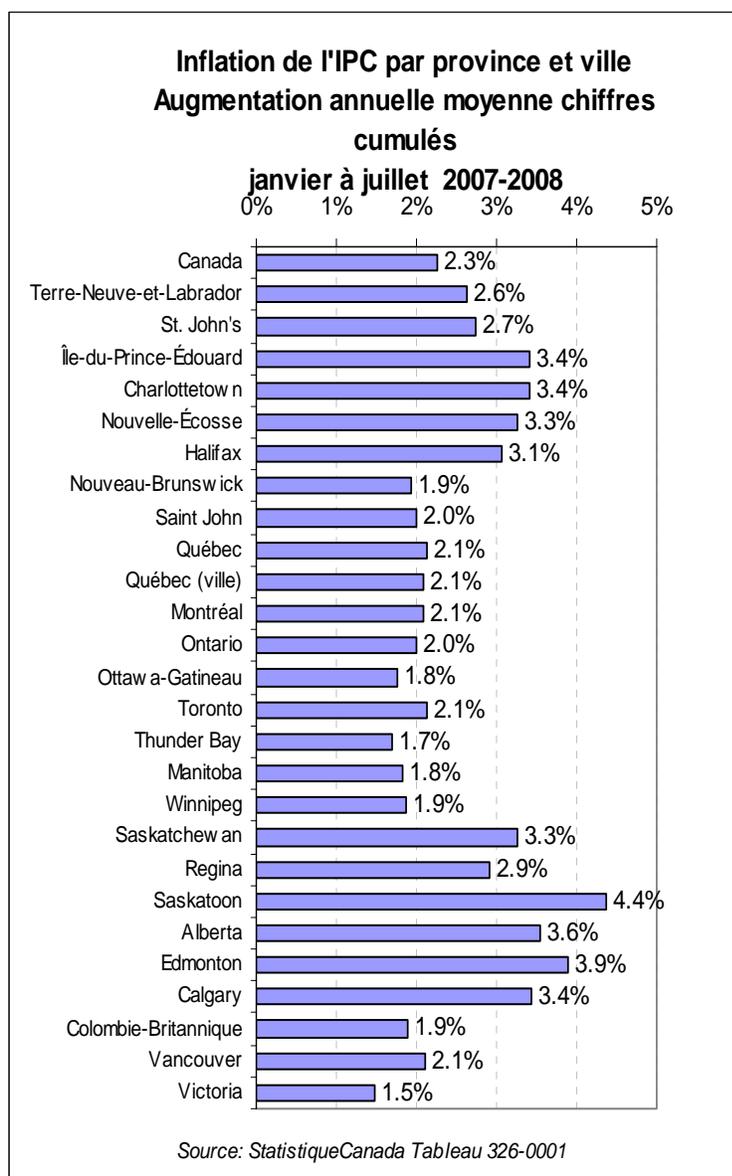
Au cours des derniers mois, le paysage inflationniste a connu d'importants bouleversements au Canada. Les résidents de l'Est canadien ont connu les plus importantes augmentations du coût de vie en juillet comparativement à l'année précédente, et les taux d'inflation ont dépassé 4 % à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

Les prix élevés du mazout (plus répandu dans l'Est du Canada) et les augmentations du prix des maisons sont les principaux facteurs qui ont exercé une pression à la hausse sur ces taux d'inflation. Grâce aux plus faibles augmentations du prix du mazout et des nouvelles constructions au Nouveau-Brunswick, l'inflation s'est maintenue à 2,5 % en juillet.

Le Manitoba a aussi connu un taux d'inflation inférieur à la moyenne nationale alors que les augmentations du prix moyen s'établissaient à 2,6 % en juillet. Cette situation s'explique en partie par les prix légèrement plus bas du gaz naturel.

Dans les autres provinces, l'inflation s'est établie à un niveau plus près de la moyenne nationale en juillet, et les prix à la consommation ont augmenté d'une moyenne de 3,2 % jusqu'à 3,6 % dans toutes les autres provinces.

La fluctuation des prix est importante d'un mois à l'autre; ainsi, les moyennes calculées sur un certain nombre de mois réussissent mieux à dégager les tendances. Les augmentations moyennes du prix à ce jour cette année, représentées dans le tableau ci-joint, illustrent aussi un changement d'orientation de l'inflation au Canada. Elles reflètent l'influence d'un secteur des ressources en effervescence sur les prix dans ces régions.



Prévisions inflationnistes

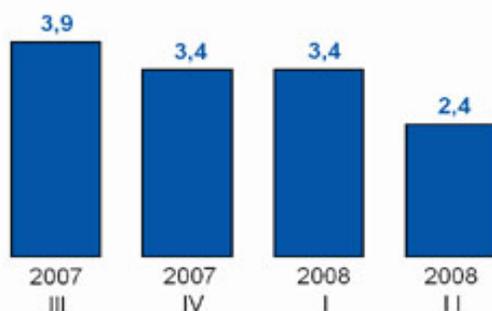
Les prévisionnistes privés ont revu à la hausse leurs prévisions inflationnistes pour l'année en cours et la suivante. Tôt cette année, ils s'attendaient à ce que le taux d'inflation national s'établisse à une moyenne de 1,5 % en 2008. Il avait plutôt atteint près de 2 % à la fin du printemps. Les plus récentes prévisions économiques des grandes banques prévoient une inflation moyenne de 2,6 % cette année et de 2,7 % en 2009.

Les prévisions à jour concernant les provinces ne sont pas toutes connues, mais la plupart estiment que les tendances actuelles se maintiendront cette année. En Alberta et en Saskatchewan, le taux d'inflation moyen devrait atteindre 3,5 % ou plus pendant le reste de l'année 2008 et environ 3 % à Terre-Neuve, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Les augmentations du prix à la consommation dans les autres provinces devraient varier entre 2 % et 3 % pendant le reste de 2008. Peu de projections concernent l'inflation à l'échelle provinciale pour 2009.

Le ralentissement de l'économie érode les augmentations de salaires

En dépit de l'inflation croissante, le ralentissement économique canadien vient contrecarrer les récentes augmentations salariales, particulièrement celles négociées dans le secteur manufacturier du centre canadien.

Rajustements salariaux en pourcentage dans les grands règlements selon le trimestre



Les augmentations du salaire de base dans les importantes conventions collectives ont chuté d'une moyenne de 2,4 % au cours du deuxième trimestre de 2008, alors qu'elles étaient de 3,4 % au premier trimestre. L'augmentation de 2,4 % suffit simplement à compenser le taux d'inflation moyen enregistré au cours de la même période, et il est probable qu'elle ne suive pas le rythme des augmentations du coût de la vie au cours de la prochaine année.

Augmentations du salaire par secteur et industrie

La situation des travailleurs du secteur public à cet égard se présente généralement mieux que celle des travailleurs du secteur privé. Les ajustements salariaux dans le secteur public ont été de 3,3 %, en moyenne, au cours du deuxième trimestre, légèrement en hausse par rapport au premier trimestre, mais quelque peu inférieurs à la moyenne obtenue en 2007.

En revanche, les ajustements salariaux dans le secteur privé n'ont connu une moyenne que de 1,7 % au cours du deuxième trimestre, une importante chute par rapport à 3,9 % obtenus au cours des trois premiers mois de l'année. Bien que la croissance salariale varie dans le secteur privé, les faibles augmentations dans le secteur manufacturier ont contribué à exercer une pression à la baisse sur l'augmentation moyenne.

Des règlements salariaux dans le secteur manufacturier ont connu une moyenne de seulement 1,1 % au cours du premier semestre de l'année. Il s'agit du taux d'augmentation annuel le plus bas dans ce secteur depuis 20 ans.

Les salaires ont particulièrement été maintenus à un niveau bas en raison des conventions conclues avec les trois grands de l'automobile qui ont offert des augmentations moyennes de seulement 1 % par année pour 30 000 travailleurs. Les travailleurs d'autres sociétés de fabrication ont été aussi durement touchés, obtenant pour la plupart des augmentations inférieures au taux d'inflation.

Les travailleurs du secteur du divertissement et de l'hospitalité et du commerce n'ont fait qu'un peu mieux au cours du deuxième trimestre, obtenant des augmentations moyennes de 1,2 % et de 1,7 % respectivement, pourcentage aussi inférieur au taux d'inflation.

En revanche, les travailleurs de l'industrie primaire continuent d'obtenir des augmentations salariales supérieures à la moyenne, même si ces gains semblent ralentir. Les augmentations salariales moyennes ont chuté jusqu'à 3,4 % au cours du deuxième trimestre, par rapport à 4,8 % au cours du premier trimestre et à une moyenne de 4,6 % en 2007.

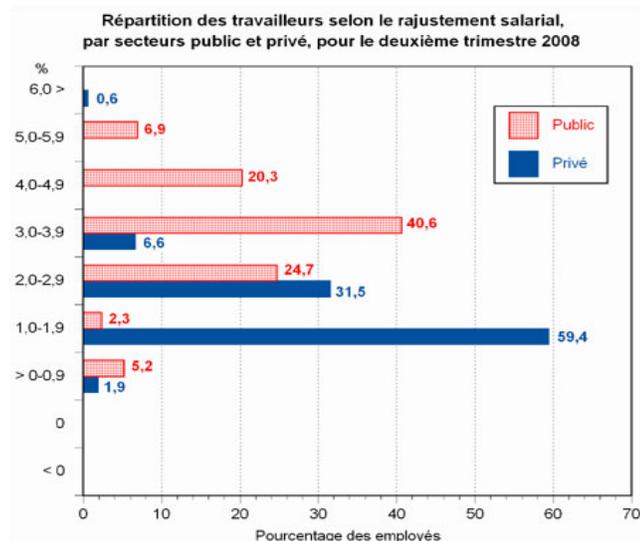
Dans le secteur public, la plupart des travailleurs continuent de toucher des augmentations de salaire décentes, et plus des deux tiers ont obtenu des augmentations de 3 % ou plus.

En moyenne, au cours du deuxième trimestre, les augmentations salariales des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux se sont établies à 3,8 %, en hausse par rapport à 3,5 % au cours du premier trimestre. La plupart des règlements salariaux dans ce secteur se sont établis à près de 3 %, mais la moyenne a été gonflée par un certain nombre de règlements en Alberta et à Terre-Neuve qui ont contribué à des augmentations moyennes de près de 5 %.

Les travailleurs du domaine de l'administration publique ont obtenu des ajustements salariaux moyens de 3,3 % au cours du deuxième trimestre. Ces ajustements comprennent un certain nombre de conventions conclues par le SCFP de l'ordre de 3 % à 3,5 %. Les travailleurs des services publics, représentés par une convention unique avec les membres du SCFP d'Hydro One – ont obtenu une augmentation salariale de 3 % par année dans les règlements couvrant cette période.

L'impartition et la délocalisation continuent d'exercer une pression à la baisse sur le salaire des travailleurs dans le domaine des télécommunications (y compris du secteur de l'information et de la culture). Les augmentations moyennes ont chuté jusqu'à 2,1 % dans ce secteur cette année.

* Source : http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/mars/trimestriel_index.shtml



Augmentations salariales par province

Le règlement du SCFP conclu avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador est à l'origine d'un sommet des augmentations salariales provinciales, alors que l'augmentation moyenne cumulée est de 5 % par année. Il s'agit d'un pourcentage bien supérieur au taux d'inflation moyen de 2,4 % enregistré à Terre-Neuve pendant le premier semestre de l'année.

Les travailleurs de l'Alberta ont obtenu des augmentations moyennes de 4,7 %, supérieures au taux d'inflation moyen de la province, de 3,6 %, à ce jour cette année. Ces chiffres comprennent un certain nombre de règlements de 4,5 % ou plus dans le secteur public.

Les principaux règlements obtenus en Colombie-Britannique ont permis d'établir une augmentation moyenne de 3,4 % au cours du deuxième trimestre, y compris deux conventions réglées par le SCFP dans le secteur municipal.

Au Manitoba, l'augmentation moyenne du salaire s'est établie à 3,3 % au cours du deuxième trimestre, un niveau supérieur au taux d'inflation de la province pendant le premier semestre de l'année.

En Ontario, les règlements salariaux moyens se sont établis uniquement à 1,8 % au cours du deuxième trimestre, en raison de l'affaiblissement du secteur de l'automobile. La situation des employés du secteur public de l'Ontario est plus reluisante, car ils ont connu des augmentations moyennes de 3 % jusqu'à maintenant cette année.

Au Québec, les règlements salariaux moyens se sont établis à 2,4 % au cours des deux trimestres de l'année. On a constaté une moins grande variation des

augmentations salariales dans *la belle province*, dont la plupart se sont inscrits dans la fourchette des 1,5 % à 3 %.

Le règlement de la section locale 1251 du SCFP avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick a donné lieu à une augmentation moyenne de 3 % pour la province, un taux supérieur au taux d'inflation provinciale de 1,9 % pendant la première moitié de l'année.

En Nouvelle-Écosse, les règlements salariaux moyens ont été modérés, à 2,9 % au cours du deuxième trimestre, en baisse par rapport à 3,5 % au cours des trois premiers mois de l'année.

Il n'y a eu aucun règlement salarial majeur en Saskatchewan et à l'Île-du-Prince-Édouard au cours du deuxième trimestre.

Enquête sur la rémunération pour 2009

Les enquêtes sur la planification de la rémunération laissent entendre que les employeurs prévoient offrir des augmentations salariales moyennes de 3,8 % en 2009, une baisse par rapport aux moyennes pour 2008 et 2007.

Les augmentations dans l'industrie de l'énergie et des ressources, en période de prospérité, devraient atteindre une moyenne supérieure à 4 % selon l'enquête Mercer, qui prévoit des augmentations du salaire de base de 3,8 % cette année.

L'enquête sur le budget salarial de WorldatWork prévoit une augmentation de 3,8 % des budgets salariaux au Canada, mais des augmentations moyennes de 2,5 % de la structure salariale.

Voici quelques-uns des plus importants règlements du SCFP conclus au cours du deuxième trimestre de l'année :

Employeur	Augmentation salariale moyenne
Employés provinciaux de Terre-Neuve (divers)	5,0
Nouveau-Brunswick – services de santé (1251)	3,0
STM – Montréal – employés de bureau	2,0
Casino de Montréal – croupiers (3939)	2,2
Ville de Kingston – travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur (109)	3,0
École catholique de l'Est de l'Ontario – bureau (4154)	3,7
MR Durham – travailleurs à l'intérieur (1764)	3,3
Hydro One (1000)	3,0
Thames Valley School – éducation (4222C)	3,0
MR Niagara – Maison pour personnes âgées (1263)	3,0
Ville de Prince-George – travailleurs à l'intérieur et à l'extérieur (399+1048)	3,0

* Source : http://www.rhdsc.gc.ca/fr/pt/imt/mars/trimestriel_index.shtml

Taux des règlements salariaux majeurs des négociations collectives annuels

	2005	2006	2007	2008 à ce jour en juin	2008Q1	2008Q2
Tous	2,3	2,5	3,3	2,9	3,4	2,4
Secteurs public	2,3	2,6	3,4	3,2	3,2	3,3
Secteur privé	2,4	2,2	3,1	2,5	3,9	1,7
Inflation de l'IPE	2,2	2,0	2,2	2,1	1,8	2,4

Taux des règlements salariaux par province – Règlements principaux

	T-N	Î.-P.É	N.-É	N.-B	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.	Prov Multi	Fédéral
2005	2,0	2,5	3,3	3,0	1,6	2,7	2,9	2,0	3,0	0,5	4,1	2,6
2006	1,7	2,7	3,2	3,0	1,9	2,5	2,6	2,1	3,4	2,5	3,8	2,3
2007	1,5	2,8	3,0	2,4	3,2	3,0	3,0	4,1	4,9	3,0	3,5	2,9
2008 à ce jour en juin	5,0	3,0	3,4	3,7	2,4	2,3	3,9	2,3	4,2	3,3	-	2,9
IPE à ce jour en juin	2,4	3,1	3,1	1,9	2,0	1,7	1,7	3,3	3,6	1,7	2,1	2,1
2008Q1	-	3,0	3,5	4,0	2,4	3,0	4,1	2,3	4,0	3,3	-	3,4
2008Q2	5,0		2,9	3,0	2,4	1,8	3,3	-	4,7	3,4	-	2,6

Taux des règlements salariaux par industries – Règlements principaux

Industrie	2005	2006	2007	2008 à ce jour cette année	2008Q1	2008Q2
Primaire	3,0	2,7	4,6	4,4	4,8	3,4
Services publics	2,6	2,3	3,8	3,0	3,3	3,0
Construction	2,5	3,6	3,3	5,8	5,8	-
Fabrication	2,4	2,3	2,4	1,1	1,1	1,1
Commerce de gros et de détail	2,0	1,2	2,4	2,8	4,6	1,7
Transport	2,9	2,1	2,7	3,1	3,2	2,9
Information et culture	2,4	2,5	3,0	2,1	2,0	2,1
Finance et services professionnels	2,3	2,5	3,5	2,8	2,0	2,8
Éducation, santé et services sociaux	2,1	2,6	3,5	3,5	3,5	3,8
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,9	3,3	1,2	-	1,2
Administration publique	2,5	2,8	3,5	2,6	2,1	3,3

Les chiffres à ce jour concernent les ententes conclues au cours des deux premiers trimestres (jusqu'au mois de juin)
Les taux d'inflation – IPC représentent les augmentations moyennes pour les mêmes périodes par rapport à l'année antérieure.

Source: Ressources humaines et Développement des compétences Canada, principaux règlements salariaux, [les plus récentes données en date du 12 septembre 2008] http://www.hrsdc.gc.ca/en/lp/wid/adj/01wage_adj.shtml;
L'indice des prix à la consommation (Statistiques Canada 326-0001).